



Marie-Claudette MERLE-THEVENET

Incendie du 4 novembre 1858

Arthun a subi le 4 novembre 1858 un violent incendie qui ravagea 14 maisons du village.

Lorsque j'étais enfant, on m'avait parlé de cet incendie qui avait détruit le centre du bourg. Une partie n'avait jamais été reconstruite. Je me souviens très bien des restants d'éboulis sur la petite place. Les anciens décédés et le temps qui passe, j'en avais presque oublié cet événement jusqu'au jour où Monsieur Albert Cellier de Saint Etienne, un passionné d'histoire locale, recherchait des renseignements sur ce tragique fait divers.

Avec son autorisation, je lui emprunte quelques notes de son exposé qui est relaté dans " Villages de Forez" N°111 paru en avril 2010. Il s'est surtout attaché au phénomène de solidarité déclenché dans le département.

Dans mon exposé, je vais principalement décrire les lieux avant et après l'incendie et parler des familles concernées.

Mes autres Sources :

Archives municipales, Archives départementales, J-P Gourguillon "Le nom des rues de Boën".

Un extrait de l'article du dimanche 7 novembre 1858 paru dans la presse :

Un désastreux incendie vient d'avoir lieu à Arthun le 4 de ce mois et de porter la ruine au sein de plusieurs familles : quatorze maisons d'habitations, des écuries, du mobilier, des récoltes et provisions ont été détruits.

Le feu s'est déclaré vers midi, dans un hangar contenant de la paille.

Il a été mis par un jeune enfant, Pierre BOISSET âgé de 5 ans et demi qui jouait avec des allumettes.

En peu d'instants, l'incendie a fait d'effrayants progrès favorisés par un vent du nord très violent, au milieu de matières des plus combustibles. Son intensité était telle que les ornements en bois placés au-dessus du clocher ont été endommagés par le feu, bien que l'église ait été préservée, et le village entier était menacé.

Cependant, la population de la commune et des communes voisines, surtout celle de Boën, est venue en hâte porter secours. Grâce aux efforts des travailleurs parmi lesquels les sapeurs pompiers de Boën dirigés par M. ROLLE, à neuf heures du soir l'incendie était éteint.

Monsieur Tézénas, le sous-préfet, s'est empressé de se rendre à Arthun afin de prendre les mesures que nécessitait cette triste circonstance et de pourvoir aux premiers besoins des victimes.

On évalue les pertes causées par l'incendie à soixante mille francs. A l'exception d'une seule maison qui était assurée, toutes celles qui ont été brûlées appartenaient à de pauvres cultivateurs chargés de familles que l'incendie a privé de tout leur avoir.

Cent personnes environ sont victimes de cet incendie, et victimes complètes, sans pain, sans vêtements, sans abri, sans autre ressource que la charité publique qui, nous l'espérons, ne fera pas défaut dans la saison rigoureuse où nous sommes entrés.

Le responsable de ce tragique fait divers est l'enfant Pierre BOISSET âgé seulement de 5 ans et demi. Ses parents et lui même n'ont jamais été poursuivis pour son acte, bien que cette famille n'ait pas été touchée par le drame. D'après les archives d'état civil, nous pouvons supposer qu'il était en visite chez son grand-père résidant au bourg...

Situation très précise du lieu du sinistre :

Il faut rappeler qu'en 1850, Arthun comptait 567 habitants. On peut estimer qu'il y avait moins d'une centaine de maisons pour les loger, alors qu'aujourd'hui on atteint environ 250 maisons pour moins de 500 habitants. On imagine l'entassement des villageois dans l'ancien bourg délimité par les anciens remparts et l'église.

Ma grand-mère m'avait dit qu'il était surnommé "La cour des miracles" au temps où il "grouillait" de vie. Après l'incendie c'est un autre lieu qui a eu la primeur de ce surnom...

On accédait à ce quartier entièrement fermé par la petite rue devant le porche de l'église.

En son centre, deux îlots formés chacun de 4 ou 5 maisons.

Au Nord, des maisons disposées en arc de cercle donnaient sur la place mais aussi sur des petits lopins de terre à l'arrière.

De l'église à la maison Chaland actuelle : une suite de bâtisses fermait entièrement le côté SUD.

Un bâtiment accolé à l'église regroupait la cure de plein pied et à l'étage la mairie avec son unique pièce qui servait aussi de salle de classe. Sans doute y avait-il un préau.

Le côté Est lui aussi était fermé par une suite de maisons.

Les demeures avec souvent un seul étage ne s'étendaient que sur quelques dizaines de mètres carrés avec caves, écuries... serrées les unes contre les autres et séparées par des petites ruelles.

Qu'est devenu ce quartier ?

Gravures " imaginées" représentant les ruelles en 1858...

Monsieur le Préfet a décidé, suivi par la municipalité, que le centre ne se reconstruirait pas.

C'est à partir de cette date que le village a pris de l'ampleur en périphérie.

Il souhaitait qu'une rue supplémentaire traverse ce quartier pour rejoindre l'actuelle départementale à l'Est. Ce projet a été abandonné en avril 1859.

Vue de la ruelle côté Nord



à gauche Maisons non reconstruites de l'îlot triangulaire

Vue de la ruelle Sud et bâtiment contre l'église



Dessins de Patrick Forel

Sur le plan de 1826, on localise les maisons (contours en rouge).

Sur le plan actuel, (maisons hachurées) on se rend compte de l'importance des parties non rebâties après l'incendie.

L'îlot central en forme de triangle n'a jamais été reconstruit. C'est à l'heure actuelle un gazon entouré de pierres.

Le 2^{ème} îlot rectangulaire ne comporte plus aujourd'hui que deux maisons.

Le côté Nord-Ouest a été peu touché par l'incendie (vent venant du Nord), c'est celui qui est le mieux conservé.

Le côté Nord- Est lui n'a pas été reconstruit (arrière de la maison Merle-Thévenet)

La partie Sud -Est est restée en place (côté maison Chaland).

Le Côté Sud a subi plusieurs transformations. Des grands bâtiments ont été réduits pour laisser la place à une nouvelle rue et des jardins, rendant ainsi ce quartier plus aéré.

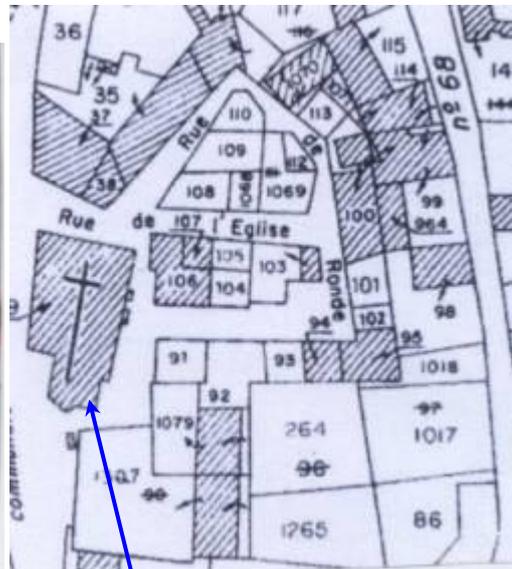
Il semblerait que la cure et la mairie n'avaient pas subi de dégâts puisque elles ont encore été utilisées jusqu' à la construction des nouveaux bâtiments (presbytère vers 1870, mairie et école vers 1885 sur les lieux actuels). Ce petit bâtiment n'a peut-être été détruit qu'au moment de la rénovation de l'église vers 1885. Il subsiste encore de nos jours des restes d'embrasure de porte contre le mur de l'église.

Plan 1826



✓ église avant agrandissement de la fin du 19^{ème}

Plan cadastral actuel



✓ église

Imaginons les villageois luttant contre le feu :

4 nov. 1858, un violent vent du Nord souffle. Les cloches se mettent à sonner, c'est le tocsin.

Il se passe quelque chose de grave, on demande de l'aide.

C'est le feu... il s'étend, saute de maison en maison. Les flammes s'élancent jusqu'au sommet du clocher, endommageant même l'ornement en bois qui le surmonte.

Les pompiers de Boën munis de leur pompe à bras et d'échelles tardent, le chemin est long.

La chaîne des bras se met en place, les seaux d'eau passent de mains en mains. Il faut aller puiser l'eau à la rivière (le lavoir n'existe pas encore).

A l'arrivée des pompiers et des gendarmes, le feu a fait son œuvre et la situation est grave.

Le capitaine des pompiers, Louis Joannès ROLLE (1815-1866), s'est particulièrement illustré dans ce drame, dirigeant les opérations d'une main de maître. Il venait d'être nommé par décret du 1^{er}/10/1858 adjoint au maire de Boën. Il est resté dans l'Histoire de la ville.

Veuf, sans enfant, il a laissé la plus grande partie de ses biens et ceux de sa belle famille à la municipalité. Une place porte toujours son nom : Place ROLLE. Avant 1935, elle portait le nom de place Rolle-Thoniel qui était le nom de sa belle -mère, sans doute en hommage aux biens laissés.

La pompe à bras et la grande échelle de l'époque ont été remises au musée de Firminy.

Le bilan

Tout d'abord, il est important de signaler qu'on ne déplorait aucune victime.

Toitures et mobiliers intérieurs ont souvent été détruits. D'autres n'avaient qu'une cave ou un hangar mais dans tous les cas, il n'y a plus de provisions pour l'hiver à venir (fruits, pomme de terre, vin, fromage, fèves, huile, bois...).

Leur bétail : un ou deux moutons, parfois une vache, un veau, une chèvre au lait réputé pour les enfants en bas âge, deux ou trois poules, un porc qu'on tuait à Noël, des lapins et les provisions de fourrage. La plupart de ces animaux ont dû se sauver, on les imagine divaguant autour du bourg.

Le feu a profité de l'entassement de matières inflammables et il ne pouvait que progresser.

Déjà au 17^{ième} siècle, des édits royaux ordonnaient que le foin et la paille prévus pour la nourriture des animaux, les fagots, le bois de chauffage, les graisses devaient être enfermés dans des lieux sûrs.

Ces mesures n'étaient pas respectées par manque de place.

La solidarité s'organise :

Avec l'autorisation du sous-préfet, trois souscriptions publiques ont été ouvertes dès le 10 novembre. Le 14, mille francs ont déjà été recueillis.

D'après un courrier officiel du 25 janvier 1859, la somme de secours récoltée était de 4 251 Fr tandis que le chiffre total des pertes s'élevait à 12 188 Fr.

Les dons affluaient de toutes parts. Toutes les classes sociales se sentaient concernées, des personnalités départementales aux simples villageois qui offraient gîte et couverts.

D'après la réunion du conseil municipal du 4 déc. 1859, nous apprenons qu'un certain Lezenas avait légué sa fortune aux pauvres. Mais sa famille a contesté ce testament et a gagné.

Des dons "en nature" étaient remis à la mairie ou aux trois religieuses de la congrégation Saint - Joseph qui résidaient à Arthun.

Voici une liste d'une partie des dons en nature qui ont été redistribués aux sinistrés.

A notre époque, certains nous semblent dérisoires. Nous pouvons supposer que les villageois se contentaient de bien peu...

7 vestes, 3 gilets, 2 draps, 7 pantalons dont un en mauvais état, 3 couvertures, 25 bonnets, 2 petits pots pour "très petits enfants", 6 tabliers d'enfants, un tablier de femme, 2 lampes, un chapelet, un mauvais catéchisme, une petite croix, une mouchette, une écuelle, un petit pot en fer blanc, un chandelier, une douzaine de vieux boutons qui seront divisés en deux.

En ce temps là, la sécurité sociale n'existait pas et chaque année, le conseil municipal établissait une liste de pauvres. Ainsi ces villageois avaient gratuitement accès aux soins prodigués par le docteur du canton Mr BOISSEL et par les trois religieuses de la congrégation Saint Joseph.

En 1857 la liste était composée de 18 familles, soit environ 70 individus.

Celle du 19 novembre 1858 comprenait 24 familles, soit 103 individus.

Parmi les nouveaux bénéficiaires, nombreux étaient des sinistrés de cet incendie.

La liste des sinistrés :

Le montant des estimations permet de se rendre compte de l'importance de certains biens à cette époque. Je ne peux pas tout détailler par manque de place, mais cela donne un aperçu de l'ampleur des dégâts. Les passionnés de généalogie "*reconnaîtront*" leurs ancêtres directs ou des cousins éloignés...

✚ Pierre GOUTARD 35 ans, sa femme Antoinette MICHALON 37 ans, leurs 3 enfants.

Ils ont tout perdu. Ils possédaient deux maisons venant de successions parentales respectives.

Une Maison Michalon au toit endommagé, une grange, une cave, le tout estimé à 360Fr

Une maison Goutard estimée à 900 Fr, Fagots 50 Fr, gros bois 50 Fr, bois de toutes espèces 25 Fr, char 80 Fr, cuve tonneaux 50 Fr, fruit pommes 30 Fr, Pommes de terre 150 Fr, foin 340 Fr, paille 75 Fr.

Ils sont partis à la *Prébende* où demeure toujours leur descendant direct Mr Louis Goutard.

✚ Antoinette GAY veuve de Jacques PEURON seule, sans enfants.

Après cet incendie, elle va vivre chez son neveu Antoine PEURON *aux Trouillères*.

✚ Jean BONNEFOND, sa femme Michelle CROZET (sœur du garde champêtre) leurs 3 enfants.

Il était fermier d'Antoinette GAY. Après l'incendie, ils sont devenus grangers à *Biterne*.

✚ Jeanne SERRE veuve de Jean VALENSANT âgée de 93 ans vit avec son fils André infirme.

Elle se réfugie avec André chez sa fille et son gendre Claude BADOLE à la *Garde* où elle décède en 1859.

Ce sont les ancêtres directs des familles Pardon et Fêche.

✚ Annette DEJOB veuve de Jean ROUSSET, 57 ans, invalide.

✚ Marie GOUTARD veuve Louis FÊCHE (°1810 † 1847) vit avec 6 enfants dont 3 domestiques.

Elle était nourrice à domicile. Par la suite, elle est partie vivre à la *Prébende*...

✚ Claude MERLE fermier de Marie Goutard veuve FÊCHE.

Il est recueilli par son fils Mathieu qui habitait une petite maison rattachée actuellement à chez Pluvier.

Il décède le 3 mai 1859 à l'âge de 68 ans. C'est l'ancêtre direct de la famille Merle.

✚ Jeanne VALENSAN, veuve Antoine JOANDEL avec ses deux fils handicapés.

Elle décède à l'âge de 65 ans en 1867. Un des fils Antoine décède à l'âge 22 ans en 1861.

✚ Le couple MASSARD avec 4 enfants. Toiture endommagée estimée à 30 Fr.

La toiture est très légèrement touchée (certainement une des maisons situées au Nord).

✚ Marie MERCIER, célibataire, était belle sœur du garde-champêtre Claude CROZET.

Elle ira vivre chez son beau-frère. Elle avait tout perdu... (estimation 782 Fr)

✚ Le garde-champêtre Claude CROZET avec sa femme Claudine MERCIER et leurs 4 enfants.

Vers 1844, résidant à "*Beauvoir*", il a été nommé Garde-champêtre. Il a habité au bourg vers 1847.

Ils avaient un domestique à demeure. Maison situé au Nord.

✚ Barthélémy VERNAY a perdu sa cave située sous la maison FÊCHE.

✚ Benoît SERRE : une cave sous chez ROUSSET.

Benoît est décédé en 1862 à l'âge de 100 ans ! Il était veuf de Bénigne PONTET.

✚ Pierre BERTHET originaire de St André le Puy, sa femme Marie JOANNEL, leurs 4 enfants.

Il était ouvrier agricole. Ils ont perdu leur maison, mobiliers, provisions.

✚ Le couple Claude FONTENELLE et leurs 2 enfants dont un est à l'armée.

Il était buraliste dans ce quartier. Maison estimée à 1050 Fr et les autres pertes à près de 500 Fr.

✚ veuve de Pierre FONTENELLE 2 enfants ; toiture endommagée.

✚ Héritiers de la veuve FORGE. Toiture endommagée.

✚ Mathieu GRENIER, célibataire, 29 ans. Il a perdu sa maison estimée à 950 Fr, son mobilier à 50Fr.

✚ Après l'incendie, il est parti vivre chez son beau-frère Jean COMBRE.

✚ Pierre POYET, sa femme Jeannette DURRIS,

sa mère Brigitte ROCHE 68 ans, infirme ; ses 3 enfants : Catherine 8 ans, André 6 ans, Jacques 2 ans.

Les pertes estimées à 1255Fr. Après l'incendie, ils sont devenus fermiers *aux Solas*.

✚ Marguerite JACQUET veuve d'Antoine THEVENET

Elle est recueillie par sa belle sœur Marie THEVENET. Tout est parti en fumée : Maison 900 Fr, paille 60 Fr, Vin 50 Fr, trèfle 35 Fr, meuble 90 Fr, divers 20 Fr, char 50 Fr, bois...

✚ Mathieu MASSARD, vigneron, veuf, un enfant. Il est locataire chez la veuve Thévenet.

Sa femme Blandine CROZET est décédée en couches avec l'enfant en 1857 à l'âge de 25 ans.

Il reste avec sa fille aînée Marguerite née en 1853. Il a perdu ses outils pour la vigne, du grain, de la paille.

✚ Le couple Guillaume JOURLIN originaire de Vendranges. Un fils Etienne est à l'armée.

Il était locataire, mais assuré pour ses affaires (le seul parmi les victimes)

Leurs provisions, meubles et affaires de leur fils ont été estimés à 1050 Fr.

Après l'incendie, ils se sont installés au "*Château*" où ils étaient cultivateurs.

✚ Antoinette DELORME, 45 ans, veuve PEURON, avait tout perdu.

✚ COSTIAL Veuve DEPERAY, 52 ans, avait aussi tout perdu.

Ces deux dernières victimes ont apparemment quitté Arthun.